



# **REGLEMENT MISE A L'EAU**

**1** : Tout propriétaire d'un VNM (véhicule nautique à moteur) devra présenter avant chaque mise à l'eau à l'accueil :

- Le permis côtier ou fluvial
- La carte de navigation
- Une police d'assurance couvrant aux tiers les risques corporelles et matérielles ainsi que la responsabilité civile du fait de l'utilisation de son VNM. En tout état de cause, le propriétaire déclare être assuré pour les risques causés à autrui par l'utilisation de son VNM.

**Planète Racing décline toute responsabilité en cas d'accident survenu entre les propriétaires de VNM.**

**2** : Les pilotes, copilotes et les visiteurs déclarent avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées à l'entrée ou signifiées par le personnel de Planète Racing.

**3** : Tout propriétaire doit s'acquitter des droits de participation pour la mise à l'eau de son VNM.

**4** : La navigation pour les VNM de locations de Planète Racing est prioritaire.

**5** : La location de son VNM personnel est Interdite.

**6** : Le port du casque et du gilet de sauvetage est strictement obligatoire pour le pilote et son passager. Les pilotes s'engagent à naviguer en bon sportif. Les propriétaires de VNM devront respecter les places de parking leur étant réservées.

**7** : Toute dégradation ou casse de matériel sur le site est entièrement à la charge de la personne responsable. Planète Racing décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte de matériel sur son site. Il appartient à chacun de s'assurer contre ces risques.

**8** : Tous les pilotes sont priés de respecter le sens du circuit leur étant réservé. En aucun cas ils ne devront déborder sur les autres parcours de location.

**9** : Le départ et l'arrivée des VNM doivent se faire uniquement dans la zone réservée à cet effet (près de la cale de mise à l'eau). Tous les pilotes devront respecter la vitesse de 5 Km/h sur le chenal d'accès au circuit.

**10** : Il est strictement interdit de se croiser et/ou de se dépasser sur le circuit. Toute glissade sur les berges ainsi que dans le chenal au départ et au retour de la navigation est strictement Interdite.

Les surveillants de Planète Racing sont habilités à sanctionner tout contrevenant aux consignes de sécurité et de bonne conduite. Ils sont, le cas échéant, habilités à expulser toute personne refusant de s'y conformer.

**11** : Le stockage et la manipulation du carburant devront se faire uniquement dans la zone réservée à cet effet.

**12** : La baignade sur tout le site est strictement interdite. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents ou accompagnant légaux.

Les propriétaires d'un VNM devront respecter les horaires de navigation de Planète Racing.

**Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire (anticiper). Ne conduisez pas trop près des autres embarcations. Ne consommez jamais d'alcool avant ou pendant.**